



La Feuille

de CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE juin-juillet-août 2015

Le projet de périmètre de parc naturel régional (PNR) de la Brie et des deux Morin

« Le PNR de la Brie et des Deux Morin » est une idée qui a vu le jour à la fin des années 90. Mais, ce n'est qu'à partir de juin 2007 qu'un projet a été engagé, suite à une délibération du Conseil Régional d'Ile de France, conforté dans sa démarche par des élus locaux ayant donné un signal d'intérêt pour ce projet d'aménagement du territoire. L'association des élus pour le PNR de la Brie et des Deux Morin a été constituée, ses membres ayant participé aux réunions et à l'avancée du projet.

Dès lors, un comité de pilotage a été formé pour engager des décisions permettant au projet d'avancer.

Vous trouverez sur le site : <http://www.pnrbrie2morin.fr/> l'origine, le cheminement et les détails de ce projet.

Condé-Sainte-Libiaire a depuis le début montré sa détermination pour faire partie du PNR.

En date du 5 février 2015, Mme Lemoine, Maire, en réponse à un courrier de M. le Préfet de Région qui, sous le prétexte de « cabanisation » avait exclu la commune du périmètre, a adressé à Monsieur le vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de la coopération interrégionale et des contrats ruraux près le Conseil Régional d'Ile-de-France, une lettre sollicitant la réintégration de CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE dans le projet de PNR de la Brie et des deux Morin. Ce courrier est resté sans réponse.

Le comité de pilotage réuni le 12 janvier 2015 a réintégré dans le projet de périmètre de PNR de la Brie et des deux Morin, les communes de BOISSY-LE-CHATEL, LA CELLE-SUR-MORIN, COUILLY-PONT-AUX-DAMES, COULOMMIERS, CRÉCY-LA-CHAPELLE, GUÉRARD, MAISONCELLES EN BRIE, MOUROUX et POMMEUSE ; proposition retenue par le comité syndical dans sa séance du 18 mai 2015 validant le périmètre du projet de PNR de la Brie et des deux Morin à 83 communes et 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE a donc été évincée du périmètre du projet de PNR de la Brie et des deux Morin, alors qu'elle est limitrophe de COUILLY-PONT-AUX-DAMES et partage avec elle des espaces boisés.

Notre commune dispose d'un patrimoine naturel identifié tels qu'une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type 1 constituée par le parc du château et un site Natura 2000 dit « Boucles de la Marne »

constituant une zone de protection spéciale ; par ailleurs, plus d'un tiers de la commune est classé en zone inondable en raison de la présence de la Marne et du Grand Morin interdisant ainsi toute construction nouvelle ; la commune abrite plusieurs espaces boisés classés et non classés qui accompagnent l'écoulement de la Marne et du Grand Morin et participent à la fonctionnalité écologique et à la qualité du cadre de vie du territoire ; elle recense plusieurs espaces agricoles encore cultivés. Nos espaces naturels, inondables et agricoles sont à la fois de vrais corridors écologiques et un frein à l'urbanisation de la commune.

Sur le territoire du Pays Créçois (19 communes), CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE est la seule commune classée en site Natura 2000.

Le projet communal d'aménagement de la voirie et des trottoirs de la rue de Couilly pour 2016 (voie de liaison avec COUILLY-PONT-AUX-DAMES) s'inscrit dans une démarche environnementale qualitative (protection des piétons et cycles dans l'aménagement de liaison douce, création de trottoirs, aménagement de voirie visant à la réduction et au respect de la circulation, traitement paysager qualitatif ouvrant sur les espaces naturels de la commune et le Grand Morin et choix des matériaux favorisant le développement durable) ;

Mme Lemoine et le Conseil Municipal considèrent que l'exclusion de CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE du projet de PNR de la Brie et des deux Morin paraît injustifiée au regard de la situation de communes réintégréées dans ce périmètre.

Une délibération a été prise par le conseil municipal dans sa séance du 19 mai, réaffirmant son souhait que CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE réintègre le périmètre d'étude du projet de PNR de la Brie et des Deux Morin et autorisant le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour contester cette décision.

Une pétition est ouverte auprès des habitants pour appuyer cette démarche.

Pour cela, il vous suffit de venir la signer en mairie, ou d'envoyer un mail avec vos nom et adresse et le texte : « Condé-Sainte-Libiaire doit faire partie du périmètre du PNR de la Brie et des deux Morin dont elle est une composante essentielle » à l'adresse de la mairie : mairie.condestelibiaire@wanadoo.fr

Infos en vrac



Vous le savez peut-être, la **caisse d'allocations familiales (CAF) de Seine-et-Marne a modifié ses modalités d'accueil** : les allocataires peuvent désormais accéder dans quatre lieux d'accueil (Melun, Lognes, Meaux et Montereau) à un espace libre-service et à un accueil sur rendez-vous.

Modification du mode d'accueil à Lognes, 97 boulevard du Segrais

Prendre rendez-vous en appelant le **0 810 25 77 10** (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Un accès au caf.fr dans l'espace libre service

Un accueil sur rendez-vous uniquement

Piscine intercommunale

La piscine intercommunale du Pays Créçois, située à CRÉCY-LA-CHAPELLE, a ouvert ses portes au public le **samedi 23 mai 2015**.

La gratuité des entrées s'applique aux enfants de moins de 4 ans révolus.

Les tarifs préférentiels pour les habitants des communes adhérentes (19 communes du Pays Créçois) sont valables sur présentation de la carte de piscine.

Cette carte, gratuite, est à retirer auprès de la mairie du lieu d'habitation, à la Maison du Tourisme ou au siège de la Communauté de Communes.

Documents à fournir : 1 photo, 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Coordonnées :

Piscine RD 934 – 77580 CRÉCY-LA-CHAPELLE - : 01.64.63.86.04 (aux horaires d'ouverture de l'établissement)
Communauté de Communes du Pays Créçois au 01.64.63.46.40



Activités d'été

La Communauté de Communes du Pays Créçois organise les activités d'été 2015. Elles se dérouleront du 06 au 24 juillet (du lundi au vendredi de 09 h à 17h) et sont destinées aux jeunes du Pays Créçois de 10 ans révolus à 16 ans.

Les frais d'inscription s'élèvent à 10 € / enfant / semaine.

Les activités se dérouleront sur les communes de COULOMMES, CRÉCY-LA-CHAPELLE, MONTRY, SAINT-GERMAIN-SUR-MORIN ET VILLIERS-SUR-MORIN.

Cette année, des associations du Pays Créçois proposeront d'initier les jeunes au tennis, volley-ball, arts plastiques, arts martiaux, danse et gymnastique rythmique. L'activité choisie doit être suivie sur une semaine entière au minimum.

Le programme détaillé, la fiche d'inscription et le règlement sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Pays Créçois : <http://www.cc-payscrecois.fr/>

Renseignements et inscriptions auprès de la Maison de la Jeunesse et de l'Emploi au 01.64.63.75.39

Communauté de Communes du Pays Créçois

3 rue de la Chapelle

77580 CRÉCY-LA-CHAPELLE

Programme des activités

Semaine	Semaine du lundi 6 au vendredi 10 juillet			
Activité	Arts plastiques (peinture, sculpture, pastels, ...)	Arts Martiaux	Danse	Tennis
Association	Les Ateliers d'Art du Grand Morin	CKS en Pays Créçois	Satine	TPB Val d'Europe Pays Créçois
Lieu de l'activité	Crécy-la-Chapelle	Coulommès	Villiers-sur-Morin	St-Germain-sur-Morin

Semaine	Semaine du lundi 13 au vendredi 17 juillet		
Activité	Volley-ball	Danse	Gymnastique Rythmique
Association	Quincy Volley-Ball	Satine	Rythmic's Club
Lieu de l'activité	Montry	Villiers-sur-Morin	Crécy-la-Chapelle

Semaine	Du lundi 20 au vendredi 24 juillet	Du lundi 20 au mercredi 22 juillet
Activité	Danse	Gymnastique Rythmique
Association	Satine	Rythmic's Club
Lieu de l'activité	Villiers-sur-Morin	Crécy-la-Chapelle

Cette année les stages sont dispensés par des associations du Pays Créçois, de 9h à 17h.

L'activité choisie doit être suivie sur une semaine entière au minimum.
Panier repas fourni par les parents.

« Y'a de la vie à Condé »

Une rando gourmande en famille

Le dimanche 19 avril :

Ce sont plus de 100 personnes qui ont participé à cette première édition de la « rando des familles » organisée par la Maison du Tourisme du Pays Crèçois et les associations de randonneurs.

La balade a permis de découvrir les trésors du patrimoine de notre jolie région ainsi que de déguster des spécialités locales. Les enfants se sont fait des herbiers et ont profité au maximum de cette journée de grand air, sous le ciel clément.

Un beau succès, l'opération sera renouvelée l'an prochain !

À ne pas manquer aussi, la rando gourmande en octobre.



LA COMPAGNIE D'ARC VOUS SALUE

Nous vous avons laissés en février. Nous revoilà donc pour quelques nouvelles de notre compagnie d'arc. En avril, nous avons eu deux nouveaux champions de Seine-et-Marne en tir Beursault : Farah et Mathéo, catégorie Benjamin.

Farah a terminé vice-championne d'Île-de-France et qualifiée pour le championnat de France, tir Beursault (tir à 30m) ; Luc Dauphinot finit 2ème de ce même concours.

L'équipe de Condé finit à la 6ème place sur 18 équipes engagées.

En mai, nos deux jeunes ont récidivé avec deux places de Champions de Seine-et-Marne en tir fédéral.

Tous nos jeunes continuent le concours inter-compagnies, avec des résultats plus qu'honorables.

Nous attendons avec impatience la finale prévue le 14 juin à Veneux-les-Sablons.

Le dimanche 07 juin 2015, nous organisons un concours sur quatre distances

(90-70-50-30 mètres) réservé aux licenciés et, en parallèle, l'après-midi sera organisée une séance d'initiation concours, pour toutes les personnes désirant essayer le tir à l'arc (gratuite).

N'hésitez pas à venir nous voir sur le stade de Condé.

Nous avons depuis le 10 mai notre site internet. Nous vous invitons à venir le voir et nous laisser un petit mot. <http://ciedarconde.wix.com/cie-d-arc-de-conde>.

Le Capitaine, Jean- Luc CHAUSSIN

Après-midi cabaret des séniors

Chaque année, le CCAS proposait aux « anciens » un petit voyage. Pour des raisons budgétaires, cette année, ils ont offert un après-midi « Cabaret ». Ventriloque, transformiste et chanteur de variétés, un duo nous a présenté un spectacle drôle et émouvant.

Autour de petites sucreries et d'un verre, une cinquantaine de condéens ont bien apprécié de se retrouver.





ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : état d'avancement du dossier

L'élaboration du PLU de notre commune a été prescrite par délibération n° 2014-38 en date du 10 avril 2014.

Le diagnostic du PLU a été achevé, des études approfondies ont été réalisées sur différents thèmes (démographie, agriculture, économie, architecture et paysages, transport, habitat, environnement et biodiversité) pour mieux comprendre la dynamique territoriale et identifier les enjeux du développement de notre commune.

Les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ont été débattues lors de la séance du 07 avril 2015 : sécuriser les circulations sur la commune, éviter le « tout voiture », favoriser les modes de déplacements doux, permettre le maintien des activités agricoles, tenir compte des zones humides dans les projets d'urbanisation, préserver la richesse écologique par le maintien des trames bleue (rivières) et verte (bois), interdire toute construction nouvelle dans les zones à risques du PPRI (plan de prévention des risques inondations) et lutter contre le phénomène de « cabanisation » et ses dérivés.

La prochaine étape traduira ces orientations générales dans le plan de zonage et dans le règlement afin de définir avec précision les règles d'aménagement et du droit du sol.

S'ensuivra la présentation de ce projet lors d'une réunion publique.

DÉCLARATION PRÉALABLE AUX DIVISIONS FONCIÈRES

Par délibération en date du 19 mai 2015 (n° 2015 - 21), le conseil municipal a décidé de soumettre à déclaration préalable, les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à permis d'aménager, et qui sont classées dans les zones NB, NC et ND du plan d'occupation des sols.

Cette délibération et le plan correspondant sont consultables en mairie ainsi que sur le site de la mairie (www.condestelibiaire.fr puis rubrique URBANISME PROJETS).

Jeunes Sapeurs Pompiers de Saint-Germain-sur-Morin

Retrouvez-nous sur : www.jpsgm.com et sur JSP SGM

Les pompiers te passionnent,

Tu aimes le sport, tu es discipliné. Devenir Jeune Sapeur-Pompier, c'est vivre une expérience unique pour apprendre les gestes qui sauvent, la cohésion au sein d'une équipe... Cette formation est ouverte aux jeunes à partir de 12 ans.

Renseignez toi vite auprès de la caserne de Saint-Germain-sur-Morin pour devenir Jeune Sapeur Pompier dès la rentrée de septembre.



Don du sang

Les bénévoles de l'ADSB de MEAUX accueilleront les volontaires au don de sang pendant la collecte organisée par l'établissement français du sang (EFS) à ESBLY le **samedi 20 juin 2015** de 09 h à 13 h dans l'Espace Jean-Jacques LITZLER (salle polyvalente), chemin des Aulnoyes.

Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans (veille du 71^{ème}). Il est nécessaire d'avoir mangé et bu. Vous devez vous munir d'une carte de donneur ou d'une pièce d'identité. Une collation sera offerte aux donneurs.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'ADSB de MEAUX et sa région.

Téléphone : 01 60 03 07 94 ou 06 63 27 10 53

Email : adsb.meaux@orange.fr

Site internet : <http://www.adsb-meaux.fr>



SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) des Deux Morin

Une enquête publique du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des Deux Morin se déroulera du **1^{er} au 30 juin 2015**.

Le CD-Rom contenant le projet de SAGE des Deux Morin sera à la disposition du public, pour consultation, à l'accueil de la mairie de CONDÉ-SAINTE-LIBIAIRE. Il pourra être consulté également sur les sites internet du SAGE des Deux Morin (www.sage2morin.com), de Gest'eau (www.gesteau.eaufrance.fr) et des services de l'État des départements de la Seine-et-Marne, de la Marne et de l'Aisne.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de LA FERTÉ-GAUCHER (1 place du Général de Gaulle – 77320 LA FERTÉ-GAUCHER) où toutes les correspondances concernant ce projet peuvent être adressées au Président de la commission d'enquête ou par courriel (enquete.publique.sage2morin@gmail.com).

Le frelon asiatique en Seine-et-Marne

Le frelon asiatique a été formellement identifié en Seine-et-Marne depuis novembre 2014. Il n'est pas plus dangereux que son cousin le frelon européen. Néanmoins, c'est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques, productrices de miel et autre produits de la ruche. Le frelon asiatique représente également un risque pour l'homme dès lors que le nid est approché par inadvertance : dans ce cas, l'essaim devient agressif par des piqûres répétées et par la projection de venin urticant.

Des mesures de prévention sont mises en place ainsi que des formations pour les personnels des collectivités locales.

En cas de découverte d'un nid : ne pas s'approcher et définir un périmètre de sécurité de minimum 5 mètres.

Faire intervenir du personnel formé et équipé.



Concours des maisons fleuries

À vos arrosoirs !!

Comme chaque année, le Conseil Départemental récompense les jardiniers amateurs qui apportent de la couleur et de la gaieté à notre village.

Le jury départemental et municipal notera les maisons fleuries début juillet.



Fermeture de la mairie

Pendant la période estivale, la mairie sera ouverte au public du lundi au vendredi selon ses horaires habituels (9 h – 12 h) et le mercredi (9 h – 12 h ; 14 h – 17 h 30) **sauf** les samedis 18 juillet, 25 juillet, 1er août, 08 août et 15 août 2015.

À vos agendas

Spectacle des Troubadours

Samedi 06 juin 2015 à 20 h 30 - Espace Georges Pompidou

Représentation théâtrale par l'association "Les Troubadours".

"Le bal des voleurs" d'après Jean ANOUILH

Comédie très revisitée par nos jeunes comédiens.

À VICHY, trois pickpockets sèment la zizanie en séduisant et escroquant les jeunes filles de bonne famille...

Rythme trépidant et rebondissements ponctuent cette comédie pleine de gaieté.

Entrée libre.

Samedi 6 juin et dimanche 7 juin

Week-end des peintres en Pays Créçois

organisé par la Communauté de Communes du Pays Créçois, les mairies de Crécy-la-Chapelle et Villiers-sur-Morin.

Concours de peinture, visite des collections, atelier découverte pour les enfants, visites guidées de la Vallée des peintres, conférence.

Renseignements et réservations à la Maison du Tourisme du Pays Créçois au 01 64 63 70 19 ou sur ot-



Dimanche 7 juin 2015

Tir à l'arc sur le terrain de foot

Samedi 20 juin 2015

à partir de 20h00

sur le terrain de boules

Soirée moules frites

Feu de la Saint-Jean.

Samedi 20 juin 2015 20H30 Église de CONDÉ

GRAND CONCERT

La chorale "La Note Condéenne" et "Mélismes" de Charny au programme : variétés.

Entrée gratuite.

Samedi 5 septembre 2015

Fête de la Saint-Fiacre

Rendez-vous 9h30 place de l'Église

Bénédiction de la statue

Petit marché

Remise des récompenses des maisons fleuries

Verre de l'amitié

Pique-nique, chacun apportant son panier



Samedi 5 septembre

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Encombrants 2015 :

15 juin

12 octobre

Déchets verts 2015 :

10 et 24 juin

8 et 22 juillet

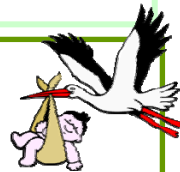
5 et 19 août

État civil :

Naissances :

- Antone GRIMAULT ELOY
né le 14 février 2015

- Joshua et Isaac TUR
nés le 25 février 2015



Trimestre d'informations municipales

lafeuille.conde@aliceadsl.fr

Juin-juillet-août 2015 n° 75

Tirage 650 exemplaires

Directrice de la publication :

Patricia LEMOINE

Comité de rédaction :

N. ARETZ, M.F. JACOB, S. FONTAINE-GALLOIS,
F. MARCILLY, A. BODROS, M. DUFLOS-MARIE.

Ouvertures de la mairie :

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

et le mercredi de 14 h à 17 h 30

Tél : 01 60 04 31 94

mairie.condestelibiaire@wanadoo.fr

Site : www.condestelibiaire.fr

Suite AGENDA

Samedi 5 septembre

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Forum des associations à partir de 15 h

Espace Georges Pompidou

Samedi 12 septembre et Dimanche 13 septembre

Fête communale

brocante

Inscription pour la brocante à la mairie à partir du 1er juin
3€50 le mètre.

Renseignements [06 85 21 97 50](tel:0685219750)